

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 16 décembre 2025

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2025-71**
Désignation des membres du comité de la Caisse des Ecoles – approuvée à la majorité de 22 voix pour, 4 abstentions et 1 contre.
- **Délibération n° 2025-72**
Election des représentants au Conseil d'administration du collège Paul Valéry approuvée à la majorité de 22 voix pour, 4 abstentions et 1 contre.
- **Délibération n° 2025-73**
Election des délégués au Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées approuvée à la majorité de 23 voix pour, 3 abstentions et 1 contre.
- **Délibération n° 2025-74**
Budget communal : décision modificative n°2 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-75**
Budget communal : autorisation de mandatement des investissements avant le vote du budget – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-76**
Budget Centre de santé : autorisation de mandatement des investissements avant le vote du budget – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-77**
Tarifs municipaux 2026 – approuvée à la majorité de 26 voix pour et 1 contre.
- **Délibération n° 2025-78**
Transfert dans le domaine public communal des parcelles cadastrées AB 1358 et 1375 approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-79**
Signature de la convention d'utilisation du stand de tir municipal de la Ville de Tarbes approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-80**
Signature de la Convention Territoriale Globale Séquencée – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-81**
Signature d'une convention tripartite CAF, Communes de CHIS et AUREILHAN relative au poste de chargé de coopération CTG – approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 2025-82**
Ressources Humaines : participation de l'employeur à la Protection Sociale Complémentaire – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-83**
Prise en charge des frais d'actes médicaux liés à la prorogation des permis de conduire poids-lourds – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-84**
Acquisition de la parcelle cadastrée AN n° 1748 dans le cadre de l'aménagement piétonnier de la rue Jules Guesde – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-85**
Acquisition de la parcelle cadastrée AN n° 1745 dans le cadre de l'aménagement piétonnier de la rue Jules Guesde – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-86**
Echange sans soule des parcelles cadastrées AN n° 1748 propriété de la Commune et AN n° 1744 propriété de Madame BOVE dans le cadre de l'aménagement piétonnier de la rue Jules Guesde – approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN, le 17 décembre 2025

Le Maire,



Emmanuel ALONSO.



La Secrétaire de séance,



Isabelle CHEDEVILLE.